



Roissy, le 22 Janvier 2010

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**PLAINTE CFTC AIR FRANCE**

**L'ETAT DES COMPTES AU CCE**

La CFTC Air France a décidé, en toute indépendance d'engager une démarche juridique en portant plainte contre X, concernant la gestion du CCE depuis plusieurs années.

Cette démarche vient d'être votée à l'unanimité par le Conseil du Syndicat.

La CFTC Air France dépose donc plainte contre X ce jour.

Une pétition en ligne est mise à disposition de tout le personnel Air France sur notre site :

**<http://petition.cftcaf.fr>**

Alex PESIC  
Secrétaire Général du SNGAF-CFTC  
Tel : 06.76.67.40.08